

Projet LIFT

Place de travail hebdomadaire en guise de passerelle vers la vie active

Le projet LIFT propose des places de travail hebdomadaire en entreprise et un coaching ciblé aux élèves susceptibles d'avoir des difficultés à intégrer le monde du travail. Malgré une croissance continue et des succès avérés, le projet rencontre des problèmes de financement. Le centre de compétences LIFT entend assurer la continuité du projet grâce à de nouveaux partenariats.

Par Viktor Moser

— Ils sont environ 10 000 à ne pas avoir de bonnes perspectives sur le marché du travail et dans la formation professionnelle à l'issue de leur scolarité obligatoire. Environ un quart de ces jeunes a besoin de l'aide sociale à long terme. Les raisons de ces lacunes sont diverses: mauvais résultats scolaires, manque de motivation, comportement déplacé, manque de persévérance, manque de soutien de la part des proches, méconnaissance du système de formation professionnelle. Les jeunes issus de l'immigration sont particulièrement touchés. En lieu et place d'heures de soutien (donc d'heures de cours supplémentaires), le projet LIFT, créé en 2006, propose des solutions pratiques avec un ancrage dans les entreprises.

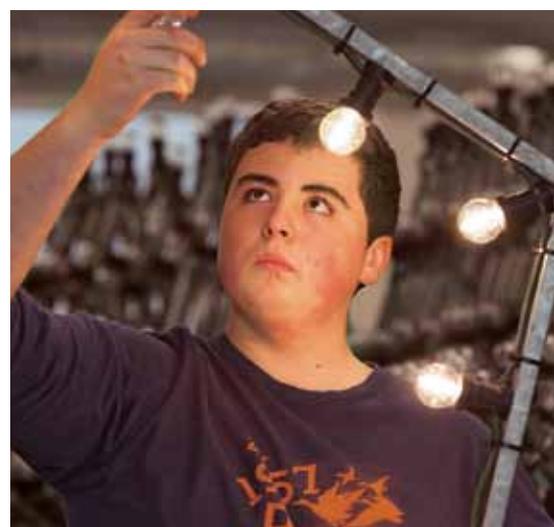
Objectif «monde du travail»

Les responsables LIFT ont remis au goût du jour un ancien dispositif largement répandu chez les jeunes travailleurs: la place hebdomadaire. A l'époque, outre une petite incitation financière, il s'agissait surtout d'éviter que les jeunes n'«errent dans la rue». L'offre s'appelle désormais «place de travail hebdomadaire». Les jeunes en difficulté se rendent, dès la 7^e année, deux à trois heures par semaine dans une petite et moyenne entreprise de leur région et y découvrent la vie professionnelle. Ils font la connaissance de nouvelles personnes et adaptent leur comportement aux normes de l'entreprise. La plupart du temps, ces jeunes – plutôt manuels – rencontrent alors du succès, contrairement

à ce qu'ils vivent en classe. Cette expérience pratique est complétée par un encadrement individuel ciblé et des mesures de coaching en groupe qui renforcent les compétences personnelles et sociales des jeunes. L'offre LIFT comprend également la préparation au choix d'une profession, un bilan et, en 9^e année, la recherche d'une place d'apprentissage et une aide pour présenter sa candidature. La participation au projet est facultative. Les jeunes et leurs parents concluent un contrat avec LIFT.

LIFT met en relation différents acteurs: les jeunes, leurs parents, l'école, les autorités, le centre de coordination locale, les responsables du coaching, les entreprises, mais aussi des fondations privées et des organisations religieuses. LIFT accorde une importance toute particulière à des contacts étroits avec les organisations partenaires. L'acquisition d'une place représente seulement le début du processus. Elle est suivie de contacts réguliers et d'entretiens de bilan ainsi que, si nécessaire, d'une intervention rapide en cas de crise.

Après la phase pilote, qui a duré de 2006 à 2009, le projet LIFT est proposé aujourd'hui sur 79 sites dans seize cantons de Suisse alémanique et latine, en collaboration avec 100 écoles. Les initiateurs du projet constituent aujourd'hui le centre de compétences LIFT dans le cadre du réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie (NSW/RSE). Ce dernier encourage et encadre la mise en place de nouveaux sites LIFT, assume les tâches de coordination, livre les docu-



Réalité du travail plutôt qu'heures de soutien: des résultats grâce à la pratique en entreprise.

mentations et organise des rencontres régionales. Les sites disposent d'une grande marge de manœuvre.

Les offres transitoires ou la 10^e année peuvent (involontairement) faire obstacle à l'introduction de LIFT. Gabriela Walser, directrice du NSW/RSE, estime que la 10^e année agit de manière plutôt contre-productive et qu'elle est beaucoup plus chère que LIFT. En effet, les coûts de LIFT s'élevaient à 1300 francs par élève et par an, contre 10 000 à 15 000 francs pour la 10^e année.

Succès et potentiel d'amélioration

LIFT enregistre toujours plus de demandes. En Suisse, quelque 800 jeunes profitent actuellement de cette offre. Ils seront 1000 au début de l'année 2014. De nouveaux sites se développent, tant dans

Action coordonnée

Les jeunes risquant de ne pas réussir le passage de l'école au monde du travail peuvent bénéficier d'un case management.

Par Pierre-Yves Puippe

les villes que dans les campagnes. «Il y a un certain effet boule de neige, les écoles viennent vers nous» confie Gabriela Walser. Selon la dernière évaluation, les jeunes ayant suivi le projet LIFT en 2011/2012 lors de leur dernière année d'école obligatoire, ont trouvé les débouchés suivants: apprentissage avec certificat fédéral de capacité (32%), apprentissage avec attestation fédérale de formation professionnelle (29%), offre transitoire (33%), 10e année (5%), pas de débouché (1%). Ces valeurs sont d'autant plus remarquables qu'il s'agissait de jeunes à problèmes. «Ma famille dit que LIFT m'a beaucoup aidée. La place de travail hebdomadaire m'a permis de prendre confiance en moi, d'être plus ouverte et disposée à aider. Au début, tout était nouveau, mais maintenant j'ai trouvé ma place», témoigne une jeune femme. Ses impressions sont partagées par de nombreux autres jeunes.

Une enquête menée l'année dernière par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle confirme ces résultats positifs, mais révèle aussi des points faibles: la volonté des jeunes, l'acquisition de places appropriées ou le soutien de la part des parents sont souvent mentionnés comme difficultés. Les ressources financières et personnelles limitées font également l'objet de critiques. Gabriela Walser confirme qu'au vu du nombre d'acteurs impliqués, bien souvent personne ne se sent responsable du financement. Déterminant dès le début, le soutien du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation prendra fin en 2014. Le centre de compétences LIFT entend assurer la continuité de son activité au cours des prochaines années grâce à des partenariats à long terme avec les organisations du monde du travail, les écoles et les autorités. —

www.projet-lift.ch

— En s'appuyant sur une collaboration interinstitutionnelle, le programme de case management (CM) repère les élèves qui rencontrent des problèmes dès la 7e année scolaire (dès l'âge de treize ans). L'objectif est de s'assurer que ces jeunes obtiennent un certificat du degré secondaire II et qu'ils trouvent une première place sur le marché du travail. Dans le canton de Berne, depuis l'introduction du case management en 2009, plus de 820 cas ont été repérés et suivis; 17 collaborateurs sont impliqués, pour un total de douze postes en équivalents plein temps.

Les jeunes en difficulté sont annoncés à un case manager par les institutions, l'école, les conseillers en orientation, les services sociaux ou encore les parents. Parfois, le jeune s'annonce de lui-même. Un premier entretien est organisé en présence des parents. Un contrat contraignant est établi: le jeune s'engage à suivre les mesures qui seront mises en place pour soutenir son parcours scolaire et professionnel. Sous la responsabilité du case manager, tous les partenaires concernés se réunissent dans le cadre d'une table ronde devant évaluer les besoins et les mesures à prendre.

Une constatation s'impose à partir des cas déjà suivis par les case managers: les jeunes concernés ont souvent des problèmes sociaux ou de santé sont également fréquemment associés aux difficultés scolaires. Avec l'aide de médecins ou de psychothérapeutes, il importe de travailler dans l'objectif de renforcer les compétences manquantes. Le case manager veille par ailleurs à la mise en place de mesures d'accompagnement qui permettront au jeune de mieux apprendre.

Le case manager assure aussi le suivi du jeune au cours de son apprentissage.

Elisabeth Allemann Theilkäs, responsable du CM dans le canton de Berne, constate ainsi que beaucoup d'entreprises sont prêtes à engager des jeunes en difficulté dans la mesure où elles peuvent compter sur des aides extérieures durant la formation de ces derniers. Grâce au CM, le jeune est ainsi «escorté» depuis le moment où ses difficultés sont repérées jusqu'à son entrée dans le marché du travail. La coordination entre les divers intervenants, assurée par le case manager, permet d'éviter les doublons entre les différentes mesures prises et garantissent un suivi constructif et efficace du jeune.

Manque d'ancrage institutionnel

Il est difficile de connaître aujourd'hui les effets du CM, car le recul et l'expérience manquent pour tirer des conclusions. Selon un rapport du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) sur la mise en œuvre du projet national dans les cantons, la détection précoce des jeunes à risque et une bonne coopération entre les institutions partenaires sont des facteurs de succès. Ce projet n'est toutefois pas assuré partout. Le manque d'autofinancement dans les cantons ainsi que la marginalisation du CM dans certains organigrammes constituent des obstacles au développement du dispositif. Le SEFRI cessera bientôt d'organiser et de financer le CM. Plusieurs questions se posent. A moyen terme, il est nécessaire d'agir au niveau de la coordination nationale du CM et du CM online. Un groupe de travail réfléchit en outre à un concept qui devrait permettre d'assurer, à partir de 2016, l'existence du CM avec ses différentes modalités cantonales. —

www.sbfi.admin.ch/berufsbildung/01496